

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **21 octobre 2013**

Délibération n° 2013-4161

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Solaize

objet : Requalification du centre-ville - Phase 1 - Modification du programme initial

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 11 octobre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 23 octobre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, MM. Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Arrue, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Frih (pouvoir à M. Rudigoz), Ait-Maten (pouvoir à M. Ariagno), Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), Benelkadi (pouvoir à M. Kabalo), Bocquet (pouvoir à Mme Levy), MM. Bolliet (pouvoir à M. Ferraro), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à M. Lebuhotel), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Martinez (pouvoir à Mme Dubos), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palreja, MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Thivillier (pouvoir à M. Millet).

Absents non excusés : MM. Flaconnèche, Genin, Muet, Nissanian, Rousseau, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 21 octobre 2013**Délibération n° 2013-4161**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Solaize

objet : **Requalification du centre-ville - Phase 1 - Modification du programme initial**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le projet de requalification du centre-ville de Solaize a fait l'objet de 2 délibérations :

- délibération n° 2009-1014 du Conseil du 2 novembre 2009,
- délibération n° 2012-2731 du Conseil du 13 février 2012.

Le montant actuel de l'autorisation de programme est de 1 003 000 € TTC en dépenses sur le budget principal et de 37 625 € HT en dépenses sur le budget annexe de l'assainissement.

Ces délibérations du Conseil de communauté ont validé la phase 1 de la requalification du centre-ville de Solaize.

Le programme de la phase 1 définissait 3 points à traiter :

- rue de la Croix Rouge : réalisée en 2012-2013,
- place de la Mairie : réalisée en 2013,
- rue Chantabeau : non réalisée à ce jour.

La délibération n° 2012-2731 du Conseil du 13 février 2012 annonçait que les autres points identifiés par les études préalables feraient l'objet d'une seconde phase et d'une individualisation complémentaire d'autorisation de programme.

Aujourd'hui, la construction d'un ensemble immobilier d'une douzaine de logements sociaux est programmée en 2014-2015 sur une parcelle riveraine de la rue Chantabeau (appartenant à la municipalité).

Pour cette raison, la municipalité de Solaize demande de différer la requalification de la rue Chantabeau après la livraison de cet immeuble.

La présente délibération a pour but de valider le remplacement de la requalification de la rue Chantabeau par le réaménagement du carrefour rues du Rhône et du 8 Mai 1945, ce carrefour ayant été identifié comme un point à traiter en phase 2 du projet de requalification du centre-ville de Solaize.

Cette substitution ne nécessite pas de modification de l'autorisation de programme votée ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve la modification du programme d'aménagement comme suit : la requalification de la rue Chantabeau est différée et remplacée par le réaménagement du carrefour rues du Rhône et du 8 Mai 1945 à Solaize au sein de l'opération individualisée n° 2052 "requalification du centre-ville de Solaize".

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 octobre 2013.